Ecrit par le 4 novembre 2025

Vaucluse, attention aux feux de forêt



La préfète de Vaucluse rappelle que l'arrêté relatif à l'emploi du feu interdit jusqu'au 15 octobre, sauf autorisation spécifique, toute utilisation ou mise à feu en zone forestière ou à moins de 200m des bois et forêt.

«La saison feux de forêt n'est pas encore achevée,

rappelle Violaine Démaret, préfète de Vaucluse. Non seulement les pluies de ces derniers jours se sont réparties de façon très irrégulière dans le département, mais les végétaux, qui ont significativement souffert du manque d'eau de cet été restent pour la plupart fortement desséchés. Des arbustes, comme le

Ecrit par le 4 novembre 2025

romarin ou le ciste, sont devenus complètement secs et le feuillage est tombé au sol, ce qui est propice au développement d'un départ de feu.»

«En conséquence, les forêts demeurent encore très sensibles au feu.

Le Vaucluse a d'ailleurs déjà connu des feux d'automne ou d'hiver conséquents, comme à Entrechaux en novembre 2007 ou au Barroux en octobre 2014. »

«Sur l'axe Rhodanien, un épisode de mistral violent a commencé,

avec des vitesses qui pourraient atteindre 90 km/h. Les risques d'incendie sur le département resteront donc élevés ces prochains jours malgré les dernières pluies. Il importe de rester très vigilant et d'éviter tout comportement qui pourrait être source de départ de feu.» MH

Sault : hommage à la Résistance en Vaucluse et au Maquis-Ventoux





Ce dimanche 27 août à 10h aura lieu la traditionnelle cérémonie d'hommage à la Résistance en Vaucluse et au Maquis-Ventoux en présence notamment de la préfète de Vaucluse, Violaine Démaret et du souspréfet de Carpentras, Bernard Roudil.

Dimanche 27 août, 10h, Monument de la Résistance en Vaucluse et du Maquis-Ventoux, Sault.

Vaucluse : l'ensemble des massifs forestiers interdit d'accès ce vendredi



Ce vendredi 25 août, l'ensemble des massifs forestiers du Vaucluse, à l'exception de celui du Mont Ventoux, est interdit d'accès et de circulation.



En raison des conditions météorologiques prévues aujourd'hui, le niveau de risque d'incendie de forêt est jugé très sévère. Par conséquent, l'accès aux massifs suivants est interdit : Bollène-Uchaux, Dentelles de Montmirail, Rasteau-Cairanne, Collines du Pays Voconces, Plaine du Comtat, Vallée du Rhône, Petit Luberon, Monts de Vaucluse, Vallée d'Apt, Grand Luberon, Collines de Basse Durance, Enclave des Papes.

Seul l'accès au massif forestier du Mont Ventoux reste autorisé.

L'Etat investit plus d'un million d'euros pour lutter contre les feux de forêt en Vaucluse

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé ce jeudi 24 août une enveloppe de plus d'un million d'euros pour lutter contre les feux de forêt en Vaucluse. Cet investissement fait suite aux annonces d'Emmanuel Macron le 28 octobre 2022.

Cette somme de 1,127 million d'euros va notamment permettre l'achat de 5 nouveaux véhicules pour les pompiers de Vaucluse. Au niveau national, 150 millions d'euros ont été investis et 1 100 nouveaux véhicules acquis.

J.R.

Canicule : fin de la vigilance rouge en Vaucluse

Ecrit par le 4 novembre 2025



Météo France a levé la vigilance rouge à la canicule ce vendredi matin pour le Vaucluse. Le département reste cependant en vigilance orange.

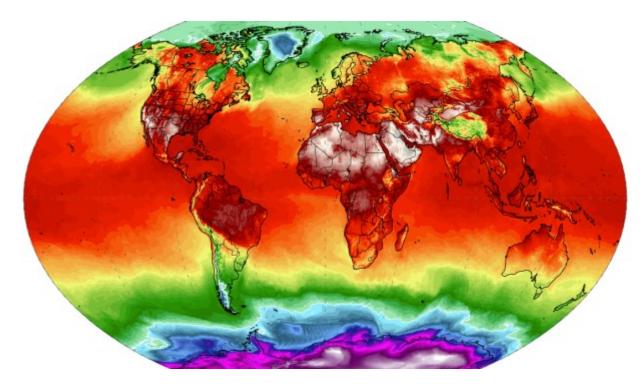
La vigilance rouge à la canicule a été levée ce vendredi matin à 6h pour le Vaucluse. Cela marque la fin d'un épisode intense de fortes chaleurs même si les températures sont encore élevées ce vendredi et que le département reste en vigilance orange. La baisse quasi généralisée des températures devrait s'accentuer ce samedi, annonce Météo France.

J.R.



Ecrit par le 4 novembre 2025

Vaucluse, le Plan Orsec déclaré



Avec la canicule le Vaucluse voit rouge, le Plan ORSEC est activé par la Préfète, Violaine Démaret. 42,7° hier à Orange, du jamais vu depuis qu'existent les relevés météo. 41° attendus aujourd'hui en Vaucluse. C'est donc « En raison des risques de santé liés à l'aggravation de la vague de chaleur qui traverse notre département, que j'ai activé le Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) à la « Gestion sanitaire » de ce pic » a annoncé Violaine Démaret, dans un communiqué.

Ce qui implique sur le terrain, la surveillance de la permanence des soins auprès des médecins de ville, le renfort des maraudes pour les personnes les plus vulnérables (SDF par exemple), l'accueil des personnes à risques dans des locaux rafraîchis.

Le COD (Centre Opérationnel Départemental) a lui aussi été mis en oeuvre dès mardi soir. Des numéros utiles rappelés comme le 0 800 06 66 66 pour « Canicule InfoService », le 15 pour le SAMU et le 18 pour les pompiers.

Quant au Secrétaire Général de la Préfecture, Christian Guyard, il a précisé qu'avec ce classement du Vaucluse en « Alerte canicule extrême », la vigilance est accrue, les collectivités locales comme les mairies ont un rôle à jouer pour accueillir les publics les plus fragiles. Une cellule de veille doit être mise en œuvre avec l'ouverture de salles climatisées pour les personnes âgées notamment, des locaux de



services publics rafraîchis mis à disposition ». Si possible une gratuité des transports (c'est d'ailleurs le cas avec le Réseau Orizo dans le Grand Avignon), voire des piscines pour passer ce moment difficile. Dans les centres aérés qui accueillent des enfants, il faut limiter les activités extérieures, en plein soleil. »

Sur les routes et autoroutes, en raison de la pollution à l'ozone, la vitesse est véhicules est abaissée de -20km/h. Heureusement d'ci 48h, un épisode pluvieux, voire orageux est prévu sur le Vaucluse qui pourrait faire un peu retomber ces températures exceptionnelles après le 15 août.

Contacts: www.sante.gouv.fr; www.paca.arc.sante.fr; santepublique.fr



(Vidéo) Vaucluse, Charlott' recherche ses



vendeurs à domicile indépendants



<u>Charlott'</u> fait sa tournée nationale, en passant par Courthézon, dimanche 27 Août de 10h à 17h au Domaine de Cristia, 1725 Chemin des Sourcières. Pour y assister ? Il faut, au préalable, s'inscrire sur helene.espagnac@gmail.com Les conseillères de style ainsi que la responsable de région de la marque proposent d'échanger avec les futures conseillères à domicile.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Charlott' se sont des vêtements, de la lingerie et des sous-vêtements pour femmes et hommes

VDI, ça veut dire quoi?

Le statut spécifique de VDI (Vendeur à Domicile Indépendant) a été créé en 1993. Accessible à tous – quel que soit l'âge, le diplôme ou la formation – il permet de concilier sa vie familiale avec un revenu substantiel. C'est aussi une activité professionnelle et une démarche entrepreneuriale à temps choisi qui autorisent le cumul avec un autre emploi ou avec le chômage.

Au programme?

Découverte de la société Charlott' et de ses nouvelles collections de lingerie prêt-à-porter automne-Hiver 2023-2024. Présentation détaillée de conseillère et du secteur de la vente à domicile.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Collection lingerie Charlott'

La vente à domicile

Consiste à proposer, chez une hôtesse entourée de ses amies, la collection de lingerie.

A propos de Charlott'

La société Charlott' fêtera bientôt ses 30 ans. Elle réalise un chiffre d'affaires de 14M€ via ses 1 300 vendeuses indépendantes et 1,5 millions de clientes. www.charlott.fr

Ecrit par le 4 novembre 2025



DR Charlott'

En savoir plus

A la tête de Charlott' ? Sa fondatrice, Véronique Garnodier. Son idée ? Révolutionner le secteur de la lingerie. C'est ainsi que Charlott' est devenue la première entreprise de lingerie à adopter la vente à domicile comme canal de distribution. Sa première collection de lingerie ? C'est dans son appartement qu'elle l'a créée, en récupérant des surplus de dentelle et en les teignant dans de grosses casseroles en fonte, dans sa cuisine.

Les infos pratiques

Journée de recrutement de Vendeurs indépendants à domicile Charlott'. Dimanche 27 août. De 10h à 17h. Domaine de la Cristia. 1725 Chemin des Sourcières. 84 350 Courthézon. Pour y assister, il faut au préalable s'inscrire sur helene.espagnac@gmail.com MH

Canicule : le Vaucluse va passer en vigilance



rouge ce mercredi



L'épisode caniculaire se poursuit sur une large partie de la France. Le Vaucluse va passer en vigilance rouge canicule ce mercredi, annonce Météo France.

Le Vaucluse va basculer en vigilance rouge à la canicule ce mercredi 23 août à midi, annonce Météo France. Le département fait partie des quinze nouveaux départements qui passeront en alerte maximale.

Les quinze nouveaux départements sont : Ain, Loire, Isère, Lozère, Gard, Vaucluse, Hérault, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Gers.

Ils rejoindront l'Ardèche, la Drôme, la Haute-Loire et le Rhône, en vigilance rouge depuis ce mardi midi.

Pollution : passage en alerte de niveau 2

Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air à l'ozone, la préfecture annonce

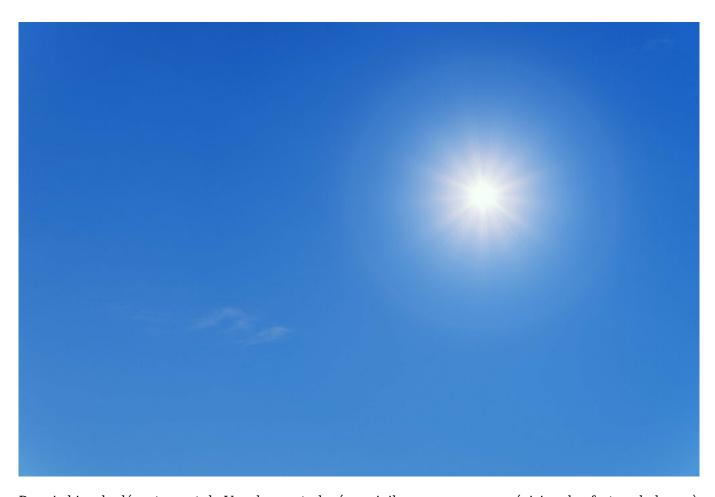


déclencher le passage en alerte de niveau 2 pour la journée du mercredi 23 août.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

J.R.

Canicule : le Vaucluse placé en vigilance orange



Depuis hier, le département de Vaucluse est placé en vigilance orange en prévision des fortes chaleurs à



venir. Les températures maximales devraient atteindre 36 à 40°C, avec des températures nocturnes de l'ordre de 20 à 23°C.

Dans ce contexte, la préfecture a alerté l'ensemble des maires, les services sanitaires du département, ainsi que les structures d'accueil de jour et les centres d'hébergement, pour un renforcement des mesures de prévention, en particulier auprès des populations sensibles ou les plus exposées à la chaleur.

Quelques conseils utiles de prévention en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les soir et la nuit s'il fait plus frais)
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps au moins le visage et les avant-bras plusieurs fois par jour
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale...)
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire, osez demander de l'aide

Une plateforme téléphonique nationale 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), activée de 9h à 19h, donne conseils et recommandations et traite les demandes d'informations générales.

Caisse d'allocations familiales de Vaucluse, plus de 19 millions d'euros pour la rentrée scolaire



Ecrit par le 4 novembre 2025



La Caf de Vaucluse vient de verser 19,25M€ à 27 482 familles du territoire au titre de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS). Cette allocation, d'un montant de 398 à 434€ selon l'âge de l'enfant, accompagne les familles les plus modestes dans le coût de la rentrée scolaire.

Montants pour la rentrée 2023

De 6 à 10 ans (1*) les parents de l'enfant toucheront 398,09€ de la part de la Caf ; De 11 ans à 14 ans (2*) 420,05€ et de 15 ans à 18 ans (3) 434,61€

En détail

(1*) Pour bénéficier de ce montant, l'enfant doit avoir 6 ans avant le 1er janvier qui suit la rentrée et ne pas avoir 11 ans au 31décembre de l'année de la rentrée.

Les familles peuvent bénéficier de l'Ars si l'enfant est inscrit au CP (Cours préparatoire) et qu'il a moins de 6 ans. Pour cela, la famille doit envoyer son certificat scolaire à la Caf.

- (2*) Pour bénéficier de ce montant, l'enfant doit avoir 11 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et ne pas avoir 15 ans à la même date au 31 décembre de l'année de la rentrée.
- (3*) Pour bénéficier de ce montant, l'enfant doit avoir 15 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et ne pas avoir 18 ans au 15 septembre de l'année de la rentrée scolaire.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Quelles démarches pour bénéficier de l'allocation de rentrée ?

Pour les adolescents et jeunes adultes âgés d'entre 16 – 18 ans : la famille doit déclarer sa scolarité en ligne. Si la famille est allocataire et accueille un enfant né entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2007 inclus : rendez-vous sur le compte familial, Espace Mon Compte ou sur l'appli mobile « Caf – Mon Compte » pour confirmer qu'il est toujours scolarisé, étudiant ou en apprentissage pour la rentrée 2023. A ce propos, La Caf a contacté les familles en juillet par mail ou courrier pour leur rappeler d'effectuer cette démarche.

La famille est allocataire

et accueille un enfant né entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2007 inclus : la famille doit faire une demande d'allocation de rentrée scolaire.

Entre 6 et 15 ans : la démarche est simplifiée.

La famille est allocataire et accueille un enfant né entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2017 inclus : la famille n'a rien à faire si elle remplit les conditions.

Si la famille n'est pas allocataire, elle doit faire la demande d'allocation de rentrée scolaire.

Si l'enfant à moins de 6 ans : il faudra envoyer un certificat de scolarité.

Si l'enfant n'a pas encore 6 ans mais rentre déjà en CP cette année, la famille peut peut-être bénéficier de l'Ars : La famille allocataire doit envoyer un certificat de scolarité à sa Caf.

Si la famille est allocataire : elle doit faire une demande d'allocation de rentrée scolaire et fournir un certificat de scolarité à sa Caf.

En cas de difficulté pour réaliser la démarche, l'allocataire peut contacter le 32.30 ou se rendre dans un des points d'accueil du département <u>ici</u>.

www.caf.fr



MH

